



## CONTEXTE FRANÇAIS

# Assouplissement de l'affiliation à l'Énim : faire circuler la nouvelle pour récupérer les clients

Après des saisons très compliquées pour toute la filière yachting, les conditions de la cotisation ont été assouplies. Les acteurs s'allient et se mobilisent pour que la situation s'améliore rapidement.

Les mois de lobbying de la part des professionnels de la filière yachting ont fini par payer les conditions de l'obligation de cotiser à l'Énim pour les marins résidant en France ont été assouplies et précisées. La notion de « résidence stable » signifie maintenant un séjour de plus de six mois sur le territoire français (contre trois auparavant) et elle exclut les marins embarqués sur des navires en travaux. La notion de « protection sociale équivalente », qui laissait les professionnels dans le flou, a également été précisée.

### Concurrence étrangère

« Je me réjouis de l'évolution du dossier. Maintenant, il va falloir qu'on colporte le message, qu'on le transmette à l'ensemble de la filière », déclare Laurent Falaize, président du Riviera yach-

ting network. Pour cela, les professionnels comptent bien exploiter l'opportunité que représentent les salons de Cannes et Monaco, en septembre, pour largement diffuser la bonne nouvelle. « Oui, la saison a été très difficile mais je n'ai pas de doute quant à l'amélioration rapide de la situation, car le problème ne vient pas de la qualité du travail dans les chantiers », assure Laurent Falaize.

### « La situation reste compliquée »

De leur côté, les chantiers de refit partent à la reconquête des clients qui les ont boudés cet hiver, leur préférant l'Espagne ou l'Italie. « Nous avons essayé de les rassurer, mais la prise de risque était trop grande pour eux, ils ont préféré partir à la concurrence étrangère », explique François Vila, responsable de la communication



Toute la filière yachting communique, et espère un rapide retour à la normale.

chez Monaco marine. Maintenant que la situation est redevenue favorable, les chantiers interpellent et informent directement leurs clients perdus afin de les reconquérir. Sûrs de la qualité de leur expertise, ils sont confiants quant à un rapide retour à la normale.

« Cette nouvelle résout pas mal de problèmes », raconte Jacques Conzales, le président du Gepy (Groupement des équipages professionnels du yachting).

### L'extension à six mois couvre à peu près tous les cas de figure.

« La saison dernière avait été très compliquée pour les marins français, les bateaux avaient fui et les équipages français avaient été débarqués. Nous allons communiquer avec toutes les agences de placement et les managers. Ça rentre petit à petit dans l'ordre, mais la situation reste compliquée. »

Margaux GAUBERT